



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Arrondissement de NICE

MAIRIE DE CONTES

Décision n° 2023 06 06

OBJET :

Voirie communale :

demande de subvention au titre de la dotation cantonale de l'exercice 2023

L'an deux mille vingt trois, le lundi vingt six juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Francis Tujague, Maire de Contes.

Etaient présents : MM. Francis Tujague, Maire, Alain Alessio, Mme Michèle Maurel, MM. Gérard De Zordo, Armand Gasiglia, Mme Elodie Loretz, M. Alain Michellis, Mmes Lykke Saviane, Nicole Colombo, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Celeschi, Mme Martine Abellan, MM. Thierry Fauré, Kader Akeb, David Dongé, Olivier Camous, Mme Sandrine Mauras, M. Michel Caruso, Mmes Marie-Fleur Alquier, Chloé Roig, Edwige Alunni et Mme Sylvie Carletto formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : Mmes Nadine Ezingard, Fabienne Irlès, M. Christophe Angéli et Mme Malika Vannucci.

Etaient excusés : Mme Kareen Woignier et M. Christophe Cérageoli.

Le quorum est atteint

Madame Elodie Loretz a été nommée secrétaire de séance.

Le Maire informe le conseil que la commune peut bénéficier d'une subvention du Département de 113.100 euros au titre de la dotation cantonale 2023 en faveur de la voirie communale pour la réalisation d'un programme de travaux intéressant les voies de la commune.

Le maire propose de faire porter ce programme sur la réfection des chemins de Cipières et de la Gréo ainsi que sur l'aménagement de la traversée de l'agglomération de la Vernéa sur la RD 115, pour un montant total de 150.000,00 euros HT.

**Le conseil municipal,
Où l'exposé du maire,
Après en avoir délibéré,**

Approuve le programme de travaux présenté intéressant les voies communales pour un coût prévisionnel de 150.000,00 euros HT.

Sollicite du Département, l'attribution de la subvention de 113.100 euros au titre de la dotation cantonale 2023 en faveur de la voirie communale, pour la réalisation de ce programme.

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de présents : 23
Nombre de votants : 27

Pour : 27
Contre : 0
Abstentions : 0

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

La secrétaire de séance
Elodie LORETZ

Le Maire,
Francis TUJAGUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-210600482-20230626-2026060611-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2023
Publication : 28/06/2023

Le Maire, Francis TUJAGUE